

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 93 (1942)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Le ravitaillement des scieries en 1942  
**Autor:** Grivaz, F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785892>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cours de trois semaines à l'intention des scieurs a eu lieu l'année dernière à Wolhusen, sous la direction d'un expert de la section. Son but était avant tout de démontrer comment les bois doivent être débités pour donner le meilleur rendement en argent et en matière. Ce cours a eu un plein succès et nous examinons actuellement la possibilité d'en organiser un semblable en Suisse romande.

Pour être complet, il y a lieu de dire encore que la fourniture de traverses de chemin de fer et de poteaux d'imprégnation rentre également dans les attributions de ce groupe, qui a réparti la demande entre les cantons sous forme de contingents. (A suivre)

---

## Le ravitaillement des scieries en 1942

Le personnel forestier, lorsqu'il doit fournir les données nécessaires aux nombreuses statistiques exigées, s'étonne souvent de ce surcroît de labeur. Alors que sa présence en forêt devient toujours plus nécessaire, il a peine à comprendre un tel travail de bureau. Pour plusieurs, ce travail semble inutile... et pourtant, lorsqu'il est bien ordonné et suffisamment détaillé, il permet des constatations extrêmement intéressantes.

C'est le cas aujourd'hui.

Alors que l'industrie du bois compte sur une production doublée en bois de service, du fait d'une exploitation portée à 200 %, la réalité montre qu'il en est tout autrement.

C'est ce que les données de la statistique de la forêt vaudoise — et, certainement, celles d'autres cantons aussi — expliquent par comparaison des résultats des années 1939, 1940 et 1941.

La forêt vaudoise se compose de 7858 ha. de forêts domaniales (9 %), avec une possibilité de coupe de 31.853 m<sup>3</sup>, de 53.694 ha. de forêts communales (61 %), avec une possibilité de 179.031 m<sup>3</sup> et de 25.984 ha. de forêts particulières (30 %), dont la possibilité peut être estimée, par analogie avec les forêts publiques, à 67.000 m<sup>3</sup>. La forêt couvre au total 87.446 ha., dont 8049 ha. de taillis et alimente une exploitation soutenue annuelle de 277.084 m<sup>3</sup> en produits principaux.

En 1939, il a été réalisé 283.400 m<sup>3</sup>, soit 102 % de la possibilité, ou une exploitation normale, à peu de chose près. Cette exploitation a produit un volume en bois de service — nous laissons de côté les bois de râperie — de 145.922 m<sup>3</sup>, soit 51 % de celui des produits principaux.

En 1940, l'exploitation a porté sur 423.136 m<sup>3</sup>, ce qui représente une augmentation de 52 % de la possibilité. Le bois de service réalisé a été de l'ordre de grandeur de 162.257 m<sup>3</sup>, soit 38 % du volume total. En comparant ce rendement avec celui de 1939, on constate qu'une augmentation de 50 % des coupes (146.000 m<sup>3</sup>), n'a produit qu'une augmentation de 11 % du volume des bois de service (16.300 m<sup>3</sup>). On perçoit déjà les lourdes impositions en bois de feu et d'autres assortiments.

En 1941, la situation s'aggrave du fait d'exigences accrues de l'économie de guerre; la surexploitation doit encore être augmentée. Elle ascende à 188 % de la possibilité et porte sur 519.721 m<sup>3</sup> de produits principaux. Or, cette surexploitation ne fournit plus que 174.559 m<sup>3</sup> de bois de service (33 %), ou une augmentation du volume de cet assortiment de 28.637 m<sup>3</sup>, malgré une surexploitation de 242.637 m<sup>3</sup>. En d'autres termes, la surexploitation de 100 % n'a fourni que 10 % de bois de service.

Ceci montre que l'effort du forestier a tendu à la production de bois de feu, et qu'un volume important de bois de service, de deuxième et troisième choix, a dû être converti en cet assortiment et en bois de râperie, carburant, laine de bois, etc.

Si l'on considère le volume des bois de service produit en 1941 avec une réalisation de 200 % de la possibilité, si l'on déduit de ce volume de 174.559 m<sup>3</sup>, 14.153 m<sup>3</sup> de bois feuillus et 8370 m<sup>3</sup> utilisés pour l'usage des propriétaires, il ne reste plus à disposition, pour la vente, que 152.000 m<sup>3</sup> de grumes de résineux.

Or, ce volume est loin d'atteindre les engagements pris pour 1942, qui se montent à près de 200.000 m<sup>3</sup>. Il faudra, pour y arriver, dépasser un volume d'exploitation de 200 %, car les impositions, hors bois de service, sont tout aussi élevées, si ce n'est plus, pour 1942 qu'elles ne l'ont été en 1941.

La situation est donc sérieuse, car si un effort pareil peut être fait, il ne peut se continuer plusieurs années. Et comme, au point de vue social, le bois de feu primera toujours le bois de service, ce sera ce dernier assortiment qui devra faire les frais des restrictions inévitables de coupes.

Nos forêts de montagne, où se trouvent nos réserves, ont un but de protection à remplir, dont le service forestier a la sauvegarde. Ce rôle indirect des boisés ne saurait être méconnu, car les éléments se chargent, par les avalanches, les vents ou la neige, de détruire les peuplements imprudemment éclaircis. En montagne, la reconstitution est lente et onéreuse; une prudence extrême s'y impose, à laquelle le personnel responsable ne saurait être assez rendu attentif.

Il est à prévoir que la situation économique actuelle ne s'améliorera pas de sitôt. La forêt devra donc continuer à produire la compensation de ce que l'étranger ne livre plus en charbon, en carburant et en bois de papeterie.

Aussi, la forte demande en grumes de résineux, de la part de la scierie, devient-elle un souci de ravitaillement. Chaque usine, se basant sur un raisonnement qui ne se confirme pas — qu'une exploitation double produit le double de bois de service — a des exigences élevées.

Il est donc nécessaire que la scierie connaisse la situation qui doit être, certainement, la même dans toutes les parties de notre pays, car le canton de Vaud, en ce qui concerne la proportion des forêts protectrices et non protectrices, des forêts situées sur le Plateau, dans le Jura ou dans les Alpes, représente assez bien la moyenne du domaine forestier suisse.

En connaissance de cause, les scieries vaudoises comprendront pourquoi leurs revendications ne peuvent être complètement acceptées. Elles comprendront que la forêt doit faire vie qui dure et qu'il faut penser au lendemain.

Les scieurs, hors du canton, qui écrivent si souvent : « du fait de l'augmentation des coupes, nous avons droit à une augmentation de production du bois de service de 50 % », ne s'étonneront plus des réponses qui leur sont adressées.

Les scieurs, qui n'ont jamais acheté dans le canton de Vaud et qui, du fait de frontières fermées, viennent frapper à sa porte, comprendront pourquoi il ne peut livrer.

F. Grivaz.

## La tôle et le tavillon

Depuis quand sert-il à couvrir le chalet de montagne, ou la ferme du plateau, ce « tavellum » (planchette) du bas-latin ? Son origine est si ancienne qu'on ne saurait la fixer. Les premières huttes qui succéderent à l'âge des cavernes, et qui ne furent pas couvertes en grossiers schistes ardoisiers, en chaume ou en roseaux, reçurent sans doute pour toiture des troncs plus ou moins équarris, puis des planches superposées que l'usage transforma peu à peu, pour plus de commodité et pour meilleure étanchéité, en planchettes ou bardes superposés. Cette couverture légère, imperméable, isolante du froid comme de la chaleur, facile à préparer, varie encore aujourd'hui suivant les contrées et le matériel à disposition : le grossier bardau de mélèze, sorti d'une plante noueuse et réfractaire à la fente et difficile à clouer, couvre le chalet des Alpes dans les vallées où cette essence domine. Le tavillon fabriqué d'un bois de croissance lente et régulière, comme l'épicéa de nos montagnes, est utilisé partout où notre « sapin rouge » permet de façonner la planchette fine et mince qu'un cloutage adroit fixera en paquets réguliers. Seules, les huttes de la zone d'altitude extrême, en dessus de la zone forestière, resteront couvertes de pierres plates, abri rustique mais qui suffit pour leur utilisation temporaire de 1—2 mois d'été.

Le *tavillon* ! Depuis combien de siècles constitue-t-il la couverture idéale du bâtiment de montagne, là où la tuile et l'ardoise sont trop lourdes, à cause du poids supplémentaire de la neige et sont, comme l'éternit, sujettes aux gouttières de refoulement ? L'expérience a peu à peu montré que, de préférence à tout autre matériau, le bois se prêtait le mieux pour couvrir les constructions dans les contrées où la neige est abondante et les hivers rigoureux. C'est pourquoi, depuis un temps immémorial, la douce patine des toits de tavillon s'harmonise avec les paysages de nos montagnes, contribuant à embellir nos sites et faisant partie intégrante du « visage aimé de la patrie ».

Et voici que, depuis quelque vingt ans, disparaissent l'un après l'autre, partout dans nos belles vallées et nos verts pâturages, ces teintes si douces et si chatoyantes des toitures. Comme sournoisement